

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 2 Mai 2017

Présents : Max Claval, Jérôme Souletie, Laurent Bressy, Patricia Ginez, Didier Roche, Gérard Coutellier, Christian Dussoly, Gisèle Bourdet, Sylvie Jayle, Magalie Jugie.

Absents : Amandine Pouget.

Pouvoir : à Gisèle Bourdet

Secrétaire : Gérard Coutellier

1) Décision modificative du budget communal.

Réception des dotations, recettes supplémentaires, en recettes de fonctionnement.

Dotation forfaitaire 2.128 €

Dotation de solidarité rurale 1.059 €

Dotation aux élus 69 €

Total 3.249 €

Voté à l'unanimité.

2) Rachat Licence IV

Suite à la rencontre du 3 Avril, pour le rachat par la commune de la Licence IV propriété de Madame Florence Laubas, qui est d'accord pour céder cette licence à la commune pour un montant de 1.000 €.

Démarches à effectuer pour le rachat.

Voté à l'unanimité.

3) Fin du reversement d'une quote-part des concessions au nouveau CIAS du Midi Corrèzien.

Abandon de la quote-part de 30 % versé par la commune au CIAS pour toute nouvelle concession.

Désormais cette quote-part restera à la commune en recette de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

4) Questions diverses.

A) Demande de CU de Monsieur Jean – Tronche pour restaurer sa grange au Peuch, en vue de transformation en maison d'habitation.

Un avis favorable est voté.

B) l'enquête publique du chemin de Lestrade au Peuch est terminée. Tout le monde est d'accord.

On reste en attente de la délibération du commissaire enquêteur avant de passer aux actes.

C) L'arrivée de la fibre optique, ligne aérienne, (100 Mo) jusqu'aux maisons, est prévue pour 2018 à Lagleygeolle. 2019 à Pouch.

D) Lundi 8 Mai, réunion du Conseil Municipal à 10h30 avant les cérémonies à 11h30.